

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rueil, le 26 juillet 2018 – 20 h 30

Lucibel annonce le lancement d'une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 3,2M€

Lucibel (FR0011884378 – ALUCI, éligible PEA-PME), société innovante en matière de produits et solutions d'éclairage basés sur la technologie LED, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital de l'ordre de 3,2 millions d'euros par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, conformément aux 13^{ème} et 14^{ème} résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2017 et à la décision du Conseil d'administration du 26 juillet 2018 (l' « Opération »). L'Opération porte sur un maximum de 2 000 000 d'actions nouvelles, soit 16,57% du capital social de la société, qui feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris.

La Société avait précisé, dans ses communiqués de presse des 20 juin et 18 juillet 2018 relatifs à son augmentation de capital avec maintien du DPS, qu'elle pourrait être amenée à compléter ses financements par une opération d'augmentation de capital réservée à certains investisseurs institutionnels.

Les fonds seront levés auprès d'investisseurs qualifiés domestiques et internationaux, à l'exception notamment des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie et du Japon, conformément aux articles L.225-136 du Code de commerce et L.411-2 II du Code monétaire et financier.

Ces fonds seront alloués à l'intensification des efforts de R&D dans le domaine de la transmission de données par la lumière (technologies LiFi et VLC) et des éclairages circadiens (solution Cronos) et le développement de la commercialisation de ces innovations de rupture. Par ailleurs, la société continue d'étudier certaines opportunités de croissance externe dans son activité éclairage LED.

Le placement privé s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue de laquelle seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises. La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement et devrait se clore avant l'ouverture des marchés de demain, sous réserve de toute clôture anticipée ou prorogation. La Société annoncera le résultat du Placement Privé dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse.

En vertu de la 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2017, le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à la moyenne des cours moyens de bourse éventuellement diminué d'une décote.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre du Placement Privé et leur admission sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sont prévus le 1^{er} août 2018. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sous le même code ISIN FR0011884378 – ALUCI.

Partenaires de l'opération



Conseil de l'Opération



Chef de File & Teneur de livre de l'Opération

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée dans le cadre d'un placement privé, ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le rapport financier annuel 2017 au Chapitre lié aux informations complémentaires, disponible sur le site internet de Lucibel, espace Investisseurs, rubrique Documents Financiers. Les investisseurs sont notamment invités à porter une attention particulière au risque de liquidité décrit dans le document.

Avertissement

En France, l'offre des actions Lucibel décrites ci-dessus sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Lucibel aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions Lucibel n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Lucibel n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Lucibel aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

A propos de Lucibel :

LUCIBEL est un groupe français innovant, qui conçoit et fabrique en France des produits et solutions d'éclairage de nouvelle génération issus de la technologie LED. LUCIBEL est également pionnier dans le développement et la commercialisation du LIFI, solution d'accès à internet par la lumière.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site internet www.lucibel.io



Lucibel est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALUCI / Code ISIN : FR0011884378

Lucibel est éligible au PEA, PEA PME et FCPI

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Lucibel



LedLucibel



Lucibel



LedLucibel

Contact Lucibel / Relations investisseurs :

Séverine Jacquet - Directrice financière

severine.jacquet@lucibel.com

+33 (0)1 80 03 16 70